





Le Béruchot

VIE ASSOCIATIVE

CLUB DE L'AMITIÉ

Merci Colette

Quand la présidente du Club de l'Amitié de Saint M'Hervé fabrique des masques pour les membres du club...

C'est avec surprise que nous avons appris que Mme Colette Serre, notre présidente, avait confectionné des masques de protection pour chaque membre du club de Saint M'Hervé dans des tissus récupérés ici et là. Nous voulons la remercier pour sa très belle initiative et je m'en fais volontiers le porte-paroles.

Michel Lebreton (chargé des relations extérieures).





"Le confinement pour cause de covid 19 et le club de l'Amitié de Saint M'Hervé"

Compte tenu de la crise sanitaire, les activités du club ont été stoppées dès début mars 2020 et ne pourront peut-être pas reprendre d'ici septembre.

Dans ces conditions précaires ; le CA du Club (réuni virtuellement par e-mail) a décidé à la majorité absolue d'accepter la proposition de la présidente Colette Serre, la gratuité de la part revenant au club (9 €) pour l'adhésion 2021 pour :

- 1- Dédommager les adhérents de 2020, d'une part.
- 2- Permettre aux personnes intéressées par une possible adhésion de faire connaissance avec nos activités, et aussi rencontrer de nouveaux amis. Gratuit pour le reste de l'année 2020.

La cotisation pour 2021, payable en novembre sera donc de 6 € (comprenant : la part nationale, la part régionale, la part départementale et la plus grosse partie : l'assurance du club) mais nous y reviendrons.

Le bureau vous souhaite le meilleur et une rapide reprise.

Le Conseil d'Administration.

AMICALE DES PALETISTES

Après une réunion de bureau, nous avons décidé d'annuler la journée palets du mois de septembre. Nous préférons être prudents et nous revoir en avril l'année prochaine, tous en forme et en bonne santé.

ADP



(Photos prises avant le confinement)

GYM ENTRETIEN ET LOISIRS

Suite à l'arrêt brutal des cours mi-mars en raison du Covid 19, au déconfinement nous n'avons pas pu reprendre les activités sportives pour cette fin d'année à cause du protocole sanitaire trop contraignant.

Nouvelle saison 2020 -2021

Reprise des cours le mercredi 2 septembre 2020

Créneaux horaires (voir tableau)

Jours et Horaires	<u>Adultes</u>	Adolescents	Tous âges
	(à partir de 17 ans)	(10 - 17 ans)	
Lundi 19h00 à 20h00	Step		
Lundi 20h00 à 21h00	LIA		
Lundi 21h00 à 22h00	Pilate		
Mercredi 18h30 à 19h30		step/fitness	
Mercredi 19h30 à 20h30	Piloxing		
Mercredi 20h30 à 21h30	Gym/ fitness		
Jeudi 10h30 à 11h30			Gym Douce
Tarifs	90 €	60 €	60 €

<u>Certificat médical</u> de moins de 3 mois obligatoire.

Contact:

gymsmh35@gmail.com

Jacqueline BEAUDOUIN: 02 99 76 72 67

Rolande AMIOT :

06 77 31 77 47

COMITE DES FETES

Merci à tous!

2020 restera marquée comme une année compliquée pour bon nombre d'associations.

La crise sanitaire que nous subissons aura eu raison et c'est non sans regret que le comité des fêtes a été contraint d'annuler tout ou partie de ses manifestations prévues cette année 2020.

Mais nous ne baissons pas les bras.

En effet, la 25^{ème} édition des Tartines d'Artistes est reportée au samedi 1^{er} et dimanche 2 mai 2021. Elle se tiendra sur 2 jours comme envisagée cette année : une randonnée gourmande semi nocturne avec une soirée concert et la traditionnelle balade champêtre du dimanche après-midi. N'oublions pas l'exposition de vos épouvantails que vous avez créés.

Nous espérons en outre pouvoir organiser notre traditionnel marché de l'Avent.

Par ailleurs, un des rôles du comité des fêtes est de soutenir les actions des uns et des autres lorsque ce dernier est sollicité. Dans un premier temps cette année le comité accompagnera les classes 0 dans l'organisation de la journée puis envisagera dans un second temps une action solidaire dans l'organisation du Téléthon.

Enfin, la section jumelage et en particulier sa section Princeville commence déjà à travailler sur l'accueil de nos amis québécois. Toute personne intéressée pour apporter son aide est la bienvenue dans ce projet.

En attendant de se retrouver début septembre, le comité des fêtes tient à remercier tous ses membres pour leur investissement dans la préparation, l'organisation de ses manifestions et ses bénévoles dans le soutien qu'ils apportent.

PASSEZ DE BONNES VACANCES ET PRENEZ SOIN DE VOUS

VIE COMMUNALE



Si vous n'avez pas encore été contacté, vous pouvez nous transmettre vos coordonnées à Rose-Marie Chaupitre au : 06.33.45.61.48

ARGENT DE POCHE

Le dispositif « argent de poche » est suspendu pour cet été en raison de la crise sanitaire et des incertitudes qui demeurent.

ELI: ESPACES LOISIRS ITINERANTS

Devant la situation liée à l'épidémie COVID-19, le bureau directeur du comité départemental 35 de la fédération sportive et culturelle de France a pris la décision de ne pas organiser cet été les séjours Espaces Loisirs Itinérants qui étaient programmés sur l'ensemble des communes partenaires, dont Saint M'Hervé. RDV en 2021 quand ce virus aura pris ses distances!

FONDS COVID DE VITRE COMMUNAUTE

Soutien aux commerces, TPE, entreprises et associations. Afin de soutenir les activités économiques sévèrement impactées par la crise sanitaire, Vitré Communauté s'associe à la région pour créer le fonds COVID de résistance.

C'est pour qui?

Ce fonds s'adresse aux artisans, commerçants, restaurateurs, responsables de petites structures, entreprises et associations de moins de 10 salariés.

Quand et comment solliciter ce fonds?

Du 15 mai au 30 septembre

Site internet:

https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/covid19-fonds-covid-resistance

Contact à Vitré Communauté :

economie@vitrecommunaute.org

BIBLIOTHEQUE

Malgré le contexte sanitaire actuel, Christèle est heureuse de vous accueillir dans de nouveaux espaces à la bibliothèque municipale, les mercredis et jeudis de 15h à 19h, jusqu'à la fin du mois de juillet.

Ensuite, elle vous retrouvera dès le 19 août avec peut-être la permanence du dimanche avec les bénévoles, dont la réouverture sera déterminée en fonction de la fin de l'état d'urgence sanitaire.

De plus, sachez que plusieurs événements sont prévus cet été <u>hors les murs</u>; des animations avec l'accueil de loisirs et un concours de dessin à destination de toute la jeunesse « Dessine tes vacances ». Ces dessins doivent être déposés à la bibliothèque la semaine 35 soit du 24 au 30/08/2020 (règlement du concours à consulter fin juillet sur le site internet de la mairie).

Emilie Dinomais, adjointe à la culture

ECOLE SAINTE ANNE

Les familles ayant un enfant né en 2017 ou 2018 et qui souhaitent inscrire leur enfant à l'école Ste Anne, pour la rentrée de septembre ou en cours d'année, peuvent contacter Mme Fouchet Laurence, cheffe d'établissement à l'adresse suivante avant le 30 juin :

eco35.ste-anne.st-mherve@enseignement-catholique.bzh



ACCUEIL DE LOISIRS LA CASALOUSTIK

L'accueil de loisirs ouvrira ses portes cet été du lundi 6 au vendredi 31 juillet et du lundi 24 au lundi 31 août. Les dossiers d'inscriptions sont à retirer en mairie ou à télécharger sur le site internet de la mairie.

MANIFESTATIONS

Toutes locations de salles communales restent interdites jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire.

A ce jour, toute manifestation sur la voie publique reste interdite pour plus de 10 personnes (fêtes de quartier etc...)

COUPONS SPORT

RIPAME



COUPON SPORTB5 Jusqu'à 40 € pour t'inscrire à un club de sport*

Pour en savoir plus : ille-et-vilaine.fr/coupon-sport35

Un coup de pouce financier pour favoriser la pratique des jeunes

Le dispositif Coupon sport du département d'Ille-et-Vilaine a pour but d'aider les jeunes bretilien(nes) âgé(es) de 11 à 15 ans (nées entre 2005 et 2009) bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire à pratiquer une activité sportive de qualité et régulière. Ainsi, le département finance une partie du coût de la licence sportive et de l'adhésion à un club agréé par le Ministère des sports et affilié à l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV).

Le montant de cette aide, défini en fonction du coût de la licence et de l'adhésion, est de $20 \ \in$ par enfant pour une licence et adhésion comprise entre 45 et $90 \ \in$ ou de $40 \ \in$ par enfant si le coût global est supérieur à $91 \ \in$.

Pour en bénéficier, vous devez effectuer une demande lors de l'inscription de votre enfant auprès de l'association sportive en présentant une copie de l'attestation d'ARS et du livret de famille ou d'une pièce d'identité. Vous bénéficierez de la réduction au moment de l'inscription auprès de l'association ou après remboursement du club par l'ANCV.



État Civil

Naissances

- Arianne CHAUPITRE née le 21 février 2020
- Clara BEUDIN née le 8 juin 2020

Décès

- Joseph BAUDUCEL décédé le 29 mars 2020 à Vitré
- Odile BEAUGENDRE épouse MOREAU décédée le 8 mai 2020 à Vitré
- Bruno OLIVIER décédé le 23 mai 2020 à Saint M'Hervé

Manifestations communales

- Samedi 5 septembre : Classes 0 salle Louis Grimoux
- Dimanche 20 septembre : Repas du CCAS salle Louis Grimoux

PACS

- Clarisse PANNETIER et Emilien PIAU pacsés le 4 juin 2020
- Justine DESLANDES et Alexandre LUCAS pacsés le 19 juin 2020

Date de parution du prochain Béruchot

• 14 septembre 2020

Pour les associations, afin de faire Paraître votre article, pensez à nous le faire parvenir au plus tard 15 jours



Mairie de Saint M'Hervé 02.99.76.70.01 http://saintmherve.fr



La commission Communication

MAIRIE - Nouveaux horaires d'ouverture au public en JUILLET ET AOUT :

Du lundi au vendredi de 9h à 11h30

Vous avez la parole ...

A cet emplacement nous réservons une place à tous ceux qui veulent nous écrire...

Cela peut être une biographie, un poème, des idées, des projets pour votre commune...

Alors lancez-vous, n'ayez pas peur!

Nous sommes impatients de vous lire.